

AGRI TEMPO

Société à responsabilité limitée

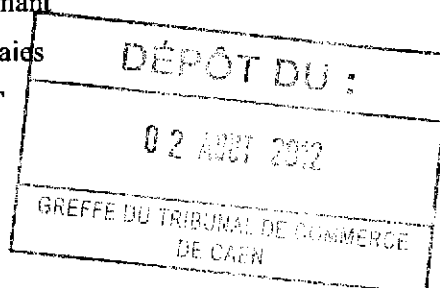
au capital de 45.000 euros

Siège social : Pépinière d'entreprises

Parc tertiaire de Nonant

Rue des longues Haies

14400 NONANT



Les soussignés :

Monsieur Laurent, Pierre VIGNEAU, demeurant 11 Clos du Vert Vallon à VAUCELLES (Calvados),

Monsieur Guillaume, Vincent GAUTIER demeurant 15 Route des Trois Rivières à VAUCELLES (Calvados),

La société **AERO PRODUCTION PISTE INTERIM**, par abréviation **AP.P.I.**, Société par Actions Simplifiée au capital social de 40.000 Euros, dont le siège social est à RUNGIS (Val de Marne), 46 Rue de Montlhery, Parc Tertiaire SILIC d'Orly-Rungis, Bat. Calgary, immatriculée sous le numéro 501 611 032 au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL,

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée **AGRI TEMPO** au capital de 45.000 euros, dont le siège social est Pépinière d'entreprises, Parc tertiaire de Nonant, Rue des longues Haies, 14400 NONANT et dont les statuts ont été établis par acte sous seing privé en date de ce jour,

nomment en qualité de cogérants de la Société pour une durée illimitée :

Monsieur Laurent, Pierre VIGNEAU, demeurant 11 Clos du Vert Vallon à VAUCELLES (Calvados), né le 2 Janvier 1963 à ALENCON (Orne),

Monsieur Guillaume, Vincent GAUTIER demeurant 15 Route des Trois Rivières à VAUCELLES (Calvados), né le 30 Septembre 1972 à CAEN (Calvados),

Monsieur Laurent VIGNEAU et **Monsieur Guillaume GAUTIER** disposent, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Toutefois, à titre de règlement intérieur et sans que ces limitations soient opposables aux tiers, la gérance ne peut sans y avoir été autorisée au préalable par une décision ordinaire des associés acheter, vendre ou échanger tous immeubles et fonds de commerce, contracter des emprunts pour le compte de la Société autres que les découverts normaux en banque, constituer une hypothèque sur un immeuble social ou un nantissement sur le fonds de commerce.


Monsieur Laurent VIGNEAU et **Monsieur Guillaume GAUTIER** acceptent les fonctions de gérant qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

Leur rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à Caen
Le 27 03 2012

Monsieur Laurent VIGNEAU	
Monsieur Guillaume GAUTIER	
Mme Danielle PALMER pour la Société A.P.P.I.	

Bon pour acceptation des fonctions de gérant


Bon pour acceptation des fonctions de gérant
